# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUIN 1886. 59me Année



**Dufour & Donnet.**
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLEANS.**
VENDREDI: 25 JUIN 1886.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édité de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


**VENTES DE CE JOUR.**

Par Spear & Escoffier—Au No 108 rue Bourbon, entre St-Louis et Toulouse, le contenu d'une maison de pension, comprenant 25 chambres bien meublées.

Par le Shérif—A l'encoignure des rues Dryades et St-André, groceries, vins, liqueurs, installations, bail, comptes à recevoir, jugements, etc., etc.

Par Hy. Stern & Co.—A leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

## L'enseignement industriel en Louisiane.

Chaque époque de l'histoire de l'humanité a un caractère spécial qui la distingue de ses devancières, un besoin spécial qui la tourmente, une idée fixe qui la possède, un but bien déterminé qu'elle poursuit. La nôtre porte sa marque bien nette, bien distincte. Essentiellement scientifique, ce n'est pourtant pas l'amour de la science qui la domine; elle ne cherche pas à savoir pour le plaisir de savoir, comme jadis on faisait ou l'on prétendait faire de l'art pour l'art. Encore plus positive et utilitaire que scientifique, elle vise moins à la découverte de la vérité qu'aux conséquences qui en pourront résulter. La théorie l'inquiète peu, c'est la pratique qu'elle recherche. Elle voudrait, volontiers, toute la gloire des grandes inventions pour la moitié de la fortune des industriels qui les ont exploitées, et, chez elle, l'homme d'atelier est arrivé à détrôner l'homme de cabinet.

Est-ce à tort, est-ce à raison qu'il en est ainsi? Nous ne le savons ni ne voulons le savoir. Nous ne discutons pas, nous nous bornons à constater. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'à une semblable époque, où les choses les plus abstraites prennent une tournure pratique, où l'on sante, à pieds joints, par dessus les principes pour arriver plus vite aux conséquences, où l'on veut droit au résultat, l'ancien enseignement classique, avec la longue et fatigante gymnastique intellectuelle à laquelle il soumettait les esprits, avec sa manie de tenir les intelligences en bride, de les faire manœuvrer sans relâche dans le cercle des principes et des idées premières, sans le mettre jamais en contact avec les faits — absolument comme le cheval qu'on s'obstinerait à entraîner dans un cirque, sans lui laisser jamais aborder le champ où doit s'engager la course—cet enseignement n'est plus de mise. Le premier devoir de l'éducateur de la jeunesse, c'est de la préparer à la lutte pour l'existence. L'école n'est, en réalité, que la préparation à ce combat, des débuts duquel dépend, presque fatalement, tout l'avenir du jeune homme. Elle est obligée de ne le livrer à la société qu'armé de toutes pièces; elle le modèle ainsi dans laquelle elle le lance, ne doit être que la reproduction en grand et à l'air libre, de celle, aux proportions plus restreintes, où il a déjà combattu sous une direction supérieure.

Il nous faut un système d'instruction pratique comme la vie et se basant sur les besoins de la vie. Nous n'en sommes plus à charger la jeunesse d'un bagage de notions vagues, sans aucune précision; elle ne peut plus quitter les bancs, comme jadis, pétrire à tout et capable de rien. On ne se borne plus à former un homme: on fait un avocat, un professeur, un ingénieur, un mécanicien, un agriculteur, et l'enseignement qu'on lui donne doit participer du genre même occupation qu'il veut exercer, sa existence, lui procurer le bien-être ou le condamner à la misère, suivant qu'il y aura été bien ou mal préparé. De là, les écoles professionnelles et industrielles que nous voyons se créer se multiplier partout; de là l'idée fixe qui domine et dirige les philanthropes quand, enrichis par le travail ou la spéculation, ils veulent laisser après eux une institution utile et un nom béni de la postérité. Tous, presque sans aucune exception, visent à l'école et fondent ou perfectionnent l'école, depuis Marguerite, la boulangère, la sublime ignorante, jusqu'à M. Tulane, l'ancien industriel, à l'intelligence éclairée, sinon par l'éducation, au moins par la longue et profonde expérience de la vie.

Ce qui caractérise l'œuvre de M. Tulane, c'est le désir de donner à Louisiane appauvrie, ruinée, incapable d'élever ses enfants comme elle le voudrait, d'une institution modèle où l'on dispenserait à la jeunesse un enseignement à la hauteur du temps, selon les besoins du temps et muni de toutes les ressources que possède le temps—même du ces institutions comme il y en a un certain nombre au nord des Etats-Unis, une si grande quantité en Europe, et dont le type le plus perfectionné se trouve à Paris.

Là, plus rien de vague, d'indéterminé; on va droit au but, et c'est le fait que l'on vise avant tout. Pas un principe qui ne trouve sa conséquence immédiate, pas une théorie qui n'ait, sur place, son application. A côté de la classe, l'atelier; à côté de la plume de l'élève, l'outil de l'ouvrier.

Dans les campagnes, même système, quoique les instruments changent de nature, comme le but poursuivi, comme le fait rechercher. A côté de l'école, le champ; à côté de la grammaire, la pioche ou la charrue.

La philosophie, les belles-lettres, les arts y perdront, peut-être, un peu peut-être y aura-t-il une légère baisse dans le niveau des études; qu'importe? Le corps enseignant n'a rien à voir. Il n'a pas le droit de régir contre les idées vraies ou fausses, contre les entraînements bons ou mauvais du siècle. Il n'est qu'un instrument qui a accepté l'obligation, qui a pris, moyennant, l'engagement de fournir à la jeunesse les moyens de gagner sa vie honorablement toujours, largement, s'il est possible.

Il peut regretter certaines erreurs, certains empressements trop ardents.

Pour régir contre les écarts, il a les académies, les institutions savantes où il lui est permis de pérorer à l'aise; il a les parlements où il lui est permis de tenter la répression des abus. Mais dans l'école, il n'a qu'un rôle à jouer: préparer la jeunesse aux luttes de la vie. C'est à cette tâche que doivent se borner ses efforts. Elle est assez noble, du reste, et digne à quelque point de vue qu'on l'envisage, de tout le zèle, de tout le dévouement dont il est capable. A vrai dire, c'est une des plus hautes fonctions que l'homme soit appelé à remplir dans la société.

Que nous faut-il, en fait? En ville, nous nous trouvons dans la gêne, faute d'industries qui développent, chez nous, la production et forcent à rester dans nos poches l'argent que nous dépensons pour acheter les articles indispensables à la vie, que nous importons.

Donc notre devoir est d'y fonder des écoles professionnelles et industrielles, où l'on forme des ingénieurs, des artisans, des travailleurs qui, en faisant leurs affaires propres, feront celles de la communauté et, en s'enrichissant, enrichiront l'Etat autant qu'eux.

Dans nos campagnes, l'agriculture est en souffrance, faute de la connaissance et de l'application des méthodes de culture qui doivent doubler, sinon tripler, le rendement de nos récoltes et apprendre à nos planteurs à se suffire, au lieu d'aller chercher ailleurs, à des prix ruineux, des denrées alimentaires, qu'il leur est facile d'avoir, chez eux, à très peu de frais.

Donc il est nécessaire que nous établissions, ici et là, dans nos paroisses, des écoles, sinon purement agricoles, au moins où l'on enseigne les notions indispensables au jeune homme destiné à la noble profession d'agriculteur.

Ce n'est pas une de ces œuvres facultatives dont on puisse se dispenser sans encourir le moindre reproche, une de ces œuvres qui appellent la reconnaissance publique sur celui qui a suffisamment d'élévation dans l'esprit, de générosité dans le cœur, pour les accomplir: c'est un devoir primordial, un devoir obligatoire qu'assume tout administrateur d'Etat ou de municipalité, en prenant sa place. L'absence complète de moyens matériels peut seul l'en dispenser; encore n'est-il pas toujours exempt de reproches en invoquant ce motif, car la pauvreté du trésor public est, peut-être, le résultat de ses négligences, de ses fautes, de ses extravagances. C'est alors une soustraction commise au détriment des familles, qu'il frustre dans leurs droits, surtout dans les espérances qu'elles avaient fondées sur lui et dont il s'est montré indigne.

## LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 22 juin:

Nous autres agriculteurs et planteurs de l'Assomption, de l'Ascension, de Lafourche et autres paroisses louisianises, nous demandons récemment la pluie à grands cris, comme les grenouilles qui demandent un roi. Nos champs étaient altérés, nos plantes souffraient et voulaient boire, et nous craignions la pépie et la mort de soif.

Il a plu.

St-Médard a pleuré sur nous.

Et vous connaissez l'affreux dicton de St-Médard.

Car lorsque le bonhomme pleure le jour de sa fête, qui tombe le 8 juin, le bonhomme en a pour quarante jours de pleurs. C'est fatal, ou à peu près. Il faut en passer par là. Se révolter est inutile et l'homme doit s'incliner respectueusement devant la sécheresse qui fait souffrir, devant la pluie qui tombe, devant le vent qui passe, et devant toutes les révolutions météorologiques dont la science peut soupçonner les causes, mais sans pouvoir les régler à sa fantaisie ou les corriger dans leur puissance.

Quoiqu'il en soit—et c'est pour cela que nous écrivons ce petit article—St-Médard fut un excellent homme, un sage et un saint. L'Eglise a eu raison de canoniser son fidèle serviteur, qui fut l'un de ces pieux et beaux évêques dont la radieuse figure éclaire si chrétiennement le moyen âge. Sans de tels hommes, qui furent nombreux, et qui représentent la vérité autant que la justice, le moyen âge ne serait qu'un affreux chaos et une épouvantable barbarie. C'est l'Eglise qui renouvela et sauva le monde.

St-Médard naquit en 457, à Saleney en Picardie. Il mourut en l'an 545. En 540, il devint évêque de Vermand, aujourd'hui St-Quentin, puis de Noyon, et en même temps chargé d'administrer l'évêché de Tournay. Il jouit dit l'histoire, d'une très grande considération auprès des deux rois aussi-barbares qui se sont nommés Chilpéric I et Clotaire I.

On lui attribue l'institution des rosières de Salency.

—Après trois semaines de pluies quotidiennes, nous avons eu trois ou quatre jours de beau temps: aussi les habitants en profitent pour scrcler leurs récoltes.

—Le bayou baisse rapidement depuis quelques jours et nos planteurs riverains auront fort à faire pour irriguer leurs champs.

Le *Rerier*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 19 juin:

Il a commencé à tomber ici, lundi, vers une heure de l'après-midi, une pluie telle, que nous n'en avons jamais vu de pareille, aussi loin, du moins, que puissent se reporter nos souvenirs. Elle a duré sans cesser, sans diminuer, un seul instant, jusqu'à mercredi, à 4 heures de l'après-midi.

L'eau tombait par torrents. On en porte à 15 pouces la quantité. Nous craignons fort que notre maïs n'en souffre beaucoup. Rarement nous avions eu aussi belle perspective. Le temps était tellement détrempé, que les tiges abattues s'y sont presque mûries. La chaleur du soleil pourra, sans doute, apporter un remède au mal, mais il est à redouter qu'elle ne le répare que bien imparfaitement.

Les mauvaises herbes vont pousser avec une effrayante rapidité et menacent d'étouffer la plante. Nos fermiers feront ce qu'ils pourront à la houe. Nous ne nous attendons pas à ces nouvelles tribulations.

—Il y a, ajoute, au moins, un pied d'eau au-dessus des rives de la Rivière Rouge, à partir de Egg Bend. La rivière a haussé de 18 pieds, par suite des pluies, et a submergé toutes les récoltes à partir de ce point jusque vers Pembouchure. Nous ne pouvons en excepter que les propriétés de MM. Bettevy, Ware, Moreau et Coco, qui étaient protégées par des levées.

—Décédé, chez sa fille, Mme Lizzie Kelley, à Bayou Clear, M. Elish A. Haywood, né en 1809, dans la Caroline du Sud, et établi, depuis 1871, dans notre paroisse

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 19 juin:

Nous avons rarement vu deux jours aussi humides et aussi désagréables que dimanche et lundi derniers.

—Quant à nos récoltes, dans toute la paroisse, elles sont belles et promettent beaucoup.

Le maïs est très avancé; il n'y en a de meilleur nulle part. Le coton est petit, mais en bon état. Les pluies que nous avons eues, depuis deux semaines, ont fait aux champs un bien énorme; ils en avaient si grand besoin!

—On nous informe que les chevaux et les bestiaux commencent à périr de nouveau, dans la prairie Greig et dans l'établissement Vincent. L'épidémie a reparu à l'est du Bayou. On suppose que c'est le charbon.

—La diphthérie fait des ravages aux environs de Rayne; plusieurs décès ont eu lieu.

—Le chemin de Lafayette ainsi que les autres, dans notre paroisse, sont en bon état. Près de la propriété de M. Trasimond Romero, il y a un énorme trou qui rend le passage dangereux en cet endroit. L'inspecteur a eu un temps magnifique pour faire les réparations nécessaires; il n'a pas fait son devoir et il mérite les reproches de la communauté.

La levée, à l'extrémité ouest du pont de la coulée King, exige également des réparations; on y rencontre plusieurs fondrières, qui rendent le voyage dangereux dans ces parages.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 24 juin:

La récolte de maïs, dans la paroisse St. Bernard est, nous dit-on, excellente. La canne à sucre pousse merveilleusement; le riz, de son côté, est abondant. Le temps est favorable, et tout nous fait présumer que le fermier se relèvera, cette année, des pertes qu'il a faites l'an dernier.

—Décédée, sur l'habitation Schastopol, Terre-aux Bœufs, à l'âge de 17 ans, Mlle Antonia, fille de M. Raoul Ducros. Grande perte pour cette famille et pour la paroisse. Mlle Ducros avait un talent musical remarquable; elle se disposait à partir pour Paris, afin d'y aller achever ses études au conservatoire, quand elle a été enlevée par une fièvre typhoïde.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 19 juin:

Les pluies récentes avaient causé de grandes craintes; on pensait qu'elles feraient beaucoup de mal aux récoltes; il n'en a rien été; elles leur ont été, au contraire, très-bienfaisantes. Nos champs, aujourd'hui, sont plus beaux que jamais.

Le *Daily Journal*, Shreveport, paroisse Caddo, du 22 juin:

Tous les rapports qui nous arrivent, des bords de la rivière Rouge, sur les récoltes, sont des plus encourageants. Il y a un proverbe qui dit qu'un mois de mai sec assure une bonne récolte de coton et qu'un mois de juin pluvieux ne lui nuit pas. Ce proverbe, paraît-il, se réalise une fois de plus.

## La Loi du Dimanche.

Nous publions aujourd'hui officiellement, à la quatrième page de l'*Abeille*, la Loi du Dimanche que vient de voter la Législature de la Louisiane.

Le *Figaro* nous annonce la mort de M Henry Gérardin, l'un des membres de l'entreprise Barbaud, Vignaud et Blanteuil, l'une des plus importantes parmi celles qui ont soumissioné le creusement du Canal de Panama.

Descendant d'une vieille famille de Lorraine, ancien officier d'artillerie, décoré de la Legion d'honneur pour sa belle conduite pendant la guerre de 1870, M. Henry Gérardin ne comptait que des sympathies, et sa perte sera vivement regrettée.

Il est mort à trente-huit ans, d'une attaque de fièvre jaune, quelques semaines après son retour à Panama, où il avait déjà passé plusieurs mois en différents voyages. Il avait été éprouvé, deux fois, par les fièvres, et il se croyait à l'abri de ce terrible fléau quand il a été emporté en quelques heures.

M. Henry Gérardin avait passé à la Nouvelle Orléans, il y a deux mois. Tout le monde avait été frappé de sa force physique, qui était véritablement exceptionnelle. L'amabilité et l'entrain de son caractère lui avaient déjà fait des amis de toutes les personnes qui furent en relations avec lui et qui espéraient le revoir souvent dans ses voyages. Nous adressons à sa famille et à ses associés l'expression bien sincère de notre sympathie et de nos respects.

## L'expulsion obligatoire pour les chefs des familles ayant régné sur la France.—Séance du 11 juin de la Chambre des députés.—Analyse du discours de M. de Freycinet.

Voici le texte du contre-projet de M. Brousse, accepté par le gouvernement et que la Chambre des députés a adopté, le 11 juin, par 315 contre 232, après avoir repoussé le texte de la commission (expulsion totale):

Art. Ier. Le territoire de la république est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné en France, et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture.

Art. 2. Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la république aux autres membres de ces familles. L'interdiction est prononcée par un décret du Président de la république rendu en Conseil des ministres.

Art. 3. Celui qui, en violation de l'interdiction, pénétrera en France ou Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

A l'expiration de sa peine il sera conduit à la frontière.

Art. 4. Tous les membres des familles ayant régné en France ne pourront entrer dans les armées de terre et de mer, ni exercer aucune fonction publique, ni aucun mandat électif.

Nous empruntons au *Journal des Débats* du 12 l'analyse du discours de M. de Freycinet en faveur du projet:

Il est un point auquel on est inévitablement ramené dans cette discussion, c'est le droit pour le gouvernement de prendre des mesures spéciales contre les représentants des autres gouvernements, si la Chambre se prononce pour la négative, elle repousserait tous les projets qui lui seront soumis. Mais un droit existe. Tous les gouvernements se sont cru autorisés à prendre de ces mesures, souvent avec une exagération qu'on ne saurait trop condamner. Bien plus, les hommes les plus modérés des régimes passés, des hommes comme Berryer, Casimir Perrier, le duc de Broglie, Dufaure, Thiers, ont tous proclamé la légitimité de ce principe. M. Thiers n'a cédé que pour éviter un déchirement dans la majorité de l'Assemblée, il a sacrifié ses convictions personnelles à ce qu'il considérait comme un intérêt supérieur. Il disait, alors, qu'il y aurait un gouvernement à côté du gouvernement établi.

M. Dufaure pensait que les princes devaient accepter une situation exceptionnelle, et il demandait à prendre des mesures de rigueur contre les membres de la famille Bonaparte. Et, en effet, qu'ils le veuillent ou non, les princes représentent une forme de gouvernement autre que celle qui est établie. Ils peuvent ne pas conspirer dans le sens étroit du mot, mais ils sont la promesse vivante d'un gouvernement nouveau et tendant à discréditer le gouvernement établi. (Très bien! très bien!)

On objecte que la république ne doit pas tomber dans les errements des monarchies et qu'elle doit substituer la force au droit au droit de la force. Mais il y a des nécessités supérieures qui s'imposent et auxquelles la république, pas plus que les autres gouvernements, ne peut se soustraire. Pourquoi la république qui a abrogé les lois d'exil, qui a vécu quinze ans sans ces lois, en a-t-elle besoin aujourd'hui?

Un membre à droite: Parce qu'elle est à l'agonie. (Bruit.)

M. le président du Conseil dit que la république n'est pas à l'agonie, qu'elle n'est pas dans cet état d'aberration qui fait que l'on se jette dans des mesures iniques et violentes

La cause de la loi proposée est précisément dans l'abrogation de 1871 et dans les conséquences qu'elle a entraînées. Les conséquences n'échappaient pas à la majorité qui se réservait de rétablir la monarchie. Elle a fait tous ses efforts pour y réussir et, si elle n'y a pas réussi, c'est au Sénat. L'abrogation des lois d'exil n'était la préparation à la monarchie. (Très bien! très bien!) Le danger ne s'est pas rencontré tout de suite parce que, comme le disait M. Thiers, il y avait trois trônes pour une couronne. Il y avait une sorte de neutralisation des aspirations de chacun.

La fusion est venue: le prince impérial est mort; le comte de Chambord est mort à son tour, et il n'est plus resté qu'un seul prétendant sérieux avec le nouveau, dans la famille Greig et dans l'établissement Vincent. L'épidémie a reparu à l'est du Bayou. On suppose que c'est le charbon.

—La diphthérie fait des ravages aux environs de Rayne; plusieurs décès ont eu lieu.

—Le chemin de Lafayette ainsi que les autres, dans notre paroisse, sont en bon état. Près de la propriété de M. Trasimond Romero, il y a un énorme trou qui rend le passage dangereux en cet endroit. L'inspecteur a eu un temps magnifique pour faire les réparations nécessaires; il n'a pas fait son devoir et il mérite les reproches de la communauté.

La levée, à l'extrémité ouest du pont de la coulée King, exige également des réparations; on y rencontre plusieurs fondrières, qui rendent le voyage dangereux dans ces parages.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 24 juin:

La récolte de maïs, dans la paroisse St. Bernard est, nous dit-on, excellente. La canne à sucre pousse merveilleusement; le riz, de son côté, est abondant. Le temps est favorable, et tout nous fait présumer que le fermier se relèvera, cette année, des pertes qu'il a faites l'an dernier.

—Décédée, sur l'habitation Schastopol, Terre-aux Bœufs, à l'âge de 17 ans, Mlle Antonia, fille de M. Raoul Ducros. Grande perte pour cette famille et pour la paroisse. Mlle Ducros avait un talent musical remarquable; elle se disposait à partir pour Paris, afin d'y aller achever ses études au conservatoire, quand elle a été enlevée par une fièvre typhoïde.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 19 juin:

Les pluies récentes avaient causé de grandes craintes; on pensait qu'elles feraient beaucoup de mal aux récoltes; il n'en a rien été; elles leur ont été, au contraire, très-bienfaisantes. Nos champs, aujourd'hui, sont plus beaux que jamais.

Le *Daily Journal*, Shreveport, paroisse Caddo, du 22 juin:

Tous les rapports qui nous arrivent, des bords de la rivière Rouge, sur les récoltes, sont des plus encourageants. Il y a un proverbe qui dit qu'un mois de mai sec assure une bonne récolte de coton et qu'un mois de juin pluvieux ne lui nuit pas. Ce proverbe, paraît-il, se réalise une fois de plus.


Pompe No. 22
Pompe No. 23.
Pompe No 12
Pompe No 1
2ème Precinct
St Charles.
Pompe No 36
Levée.
No 6, St-
Pompe No 12
Pompe No 9,
Pompe No 13,
Pompe No 14.
Pompe No 7.
Pompe P. H. &



# D. H. Holmes.

VENTE SPÉCIALE

— DE —

# Coupons,

VENDREDI ET SAMEDI.

# 155 Canal St

Hôtels Restaurants &c.

**L'HOTEL WASHINGTON**
a rouvert pour la saison, avec son style de première classe, sa cuisine sans égale, les meilleures accommodations, un bon chemin couvillé, que j'ai amélioré pour le mieux à partir du Fort Espagnol, de confortables remises pour les véhicules. Le meilleur endroit pour les bains, car il n'est pas affecté par le drainage de la ville. Des trains partent, d'à pied de la rue du Canal toutes les demi-heures à partir de 3 heures P. M.
VOYEZ LE TABLEAU DES DÉPARTS.
5juin—3moe

WEST END HOTEL,
**Tenu par ALBERTI FRÈRES.**
Restaurant de premier ordre; table, cave et service irréprochables.
Nous sollicite la continuation du patronage de ses amis et du public en général; il s'efforcera de gagner à l'établissement du West End, le vogue dont jouissait à juste titre celui du Fort Espagnol qu'il a dirigé pendant longues années.
3juin—3m.

CAPON SPRINGS AND BATHS (ALKALINE LITHIA WATERS): ouvert, belles eaux ferrugineuses. HAMPSHIRE CO., W. Va. Pas de moustiques. Pas de malaria. La *les malades et les personnes épuisées se rétablissent promptement*: les personnes bien portantes s'y trouvent admirablement. Demander les brochures. W. H. SALE, propriétaire.
24juin—1 mois.

HOTEL DE L'EUROPE,
**A BILOXI**
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre.
23avril—3m

COVINGTON,
Paroisse St-Tammany, Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.
**Pension privée,**
Tenue par
Mme F. GONTHIER.
OUVERTE en été, pour les personnes auxquelles ces bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les fébricites de la perche, du "buck" et de la truite, sur lesquelles les chasseurs du bayou, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde etc.
PRIX—$1.50 par jour; $40.00 par mois.
4mai—1

LE Dr E. J. MIOTON
A transféré son domicile
**No. 42 Rue de l'Esplanade**, près Chartres.
Heures de consultations: De 1 à 2 heures au No 42 Esplanade.
De 3 à 4 heures au No 57 St. Charles.
12juin—1m

**Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans**—Nouvelle-Orléans, 15 juin 1886. Le dividende de TROIS DOLLARS par ACTION a été déclaré sur les profits des six premiers mois de cette année, payable le 1er JUILLET 1886. Tous les transferts de fonds capital faits du 6 au 15 juillet doivent être exclus du dividende.
V. VALLOIS
16 juin—1m Secrétaire.

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE
**A. & H. MYERS,**
de Philadelphie, Penn. pour le **schurikill Fire Mail Whistle**, à l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Commerce du Coton. W. VRIGNY, Agent,
Bureau rue Magazine, 60,
8oct 85—1an ville Orleans

Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
**Troisième Etat de Situation.**
Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie le bilan suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:
PRIMES REÇUES.

| | |
|---|---|
| Sur risques d'incendie | $247,415 87 |
| Sur risques de rivières | 10,109 09 |
| Sur risques de mer | 9,398 08 |
| | $266,922 84 |
| Ajoutez: | |
| Primes non échues de 1884 | 49,279 56 |
| Total primes | $316,202 40 |
| Ajoutez: | |
| Intérêt; et escomptes | $ 20,542 51 |
| Sauvetage | 119 60 |
| | 20,663 11 |
| Total recettes | $336,865 51 |
| Déduisez: | |
| Pertes payées sur incendies | $109,803 74 |
| Pertes payées sur rivières | 231 67 |
| Pertes payées sur mer | 4,509 43 |
| Total pertes payées | $114,544 84 |
| Primes remboursées et réductions | 70,564 62 |
| Réassurances | 10,353 94 |
| Taxes et licences | 5,279 45 |
| Frais — Bureau agences, Bureau des Réassureurs, appareils Balcock et Gurpa du Sauvetage, loyer, annonces, etc | 26,657 58 |
| | 227,400 43 |
| | $109,465 08 |
| Réserves pour les primes non échues | $ 60,589 31 |
| Réserve pour pertes réglées et non réglées | 20,823 35 |
| Divers comptes non soldés de Décembre 1885 | 1,314 93 |
| Reliquat | 26,737 49 |
| | $109,465 08 |

ACTIF
Aux côtes du marché.

| | |
|---|---|
| Comptant en caisse | $ 86,171 60 |
| $40,000 Bons des Etats-Unis 4 pour cent | 49,200 00 |
| 120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane Consolidés | 126,000 00 |
| 50,000 Bons à prime | 49,000 00 |
| Prêts sur hypothèques payables sur demande | 47,677 37 |
| Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville | 6,653 32 |
| 100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans | 2,400 00 |
| 50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City | 3,750 00 |
| 1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans | 100 00 |
| Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard | 50 00 |
| Primes en voie de perception | 35,939 51 |
| Meubles, installations, coffres, mappes, etc | 2,000 00 |
| | $408,941 80 |
| Actions-capital payées | $300,000 00 |
| Dividendes non réclamés | 3,645 38 |
| Réserve pour les primes non échues | 60,589 31 |
| Réserves pour les pertes réglées et non réglées | 20,823 35 |
| Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885 | 1,314 93 |
| Fonds de réserve | 3,356 80 |
| Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885) | 19,212 03 |
| | $408,941 80 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Actions-capital payé | $300,000 00 |
| Dividendes non réclamés | 3,645 38 |
| Réserve pour les primes non échues | 60,589 32 |
| Réserve pour les pertes réglées et non réglées | 20,823 35 |
| Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885 | 1,314 93 |
| Fonds de réserve | 3,356 80 |
| Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885) | 19,212 03 |
| | $408,941 80 |

Le exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment et signé par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 5 janvier 1886.
M. T. DUCRIS, Notaire.
13s rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT MCGEHEE,
Secrétaire.

DENTISTES.

**Extraction de dents sans douleur.**
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
**Bureau, 150 rue du Canal.**
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
Dentiste du Couvent des Ursulines.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
**CHIRURGIENS-DENTISTES**
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
**Opérations de tout genre du ressort de leur art.**
Pose de palais artificiels.

ELKIN & CIE,
**100...RUE DU CANAL...100**
**Nouvelle Importation de**
JOINTLESS, DAMASK ET NATTES DE CHINE,
Qualité Supérieure.
Toiles Cirées,
Corticines Anglaises,
Stores,
RIDEAUX
De Madras, de Crète et de Dentelles.
**Body Bruxelles, Tapisserie Bruxelles, 3 plis et Ingrain.**
TAPIS
A Prix Réduits.

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
**127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.**
Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les grands fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le monde un vaste assortiment tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier **STEINWAY, PLEYEL, WOLFF, ERARD, ROSER, POURTEAU, PRICHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour le nouveau piano **STEINWAY.**
**MUSIQUE** en feuilles et **INSTRUMENTS de MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
**127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.**
1er oct 85—1an

**Rédaction—Corrections—Traductions.**
Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physique, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées.
J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
Dr. C. TESTUT.
Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue de harrisse, No 66. 25mai—

Le Renovateur des Cheveux
DE HALL,
VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)
A été la première préparation parfaitement adaptée à la guerison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et détris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments réguis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment gradué dans l'estime publique, et s'y remmintnée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.
Les succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."
Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.
Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.
Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les tumeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.
Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.
(Buckingham's Whisker Dye.)
La Teinture de Buckingham pour les Favoris
Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.
PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashus, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'.
**49.....Rue Carondelet.....49**
NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:
PRIMES.

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $413,670 73 | |
| Sur risques de rivières | 35,801 27 | |
| Sur risques de mer | 5,665 22 | |
| | | $455,137 22 |
| A ajouter primes non terminées de 1884 | | 144,500 43 |
| | | $599,637 65 |
| A déduire— | | |
| Primes non terminées de 1885 | $120,704 67 | |
| Primes remboursées | 48,930 92 | |
| Réassurances | 78,571 07 | |
| Escomptes et commissions | 61,576 35 | |
| | | $309,783 01 |
| Primes nettes acquises | | $259,854 64 |
| A ajouter— | | |
| Intérêt et escompte | $45,265 44 | |
| Reçu pour sauvetage | 1,895 65 | |
| Gain dans les valeurs du marché, actif | 6,009 81 | |
| | | $53,170 90 |
| Revenu net | | $313 025 54 |
| A déduire, pertes payées— | | |
| Incendie | $146,352 66 | |
| Rivières | 9,641 57 | |
| Mer | 1,028 19 | |
| | $156,982 42 | |
| Dépenses générales | 10,923 74 | |
| Dépenses d'agences | 21,234 97 | |
| Salaires et Board of Underwriters | 25,691 86 | |
| Impressions, fournitures de bureau, annonces | 3,714 73 | |
| Taxes d'Etat et de ville | 15,429 58 |